49e ANNÉE. — N° 17.049
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f 30f
France et Colonies... 9» 17f 32f
Etranger..... 10 20f 40f

# La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
numéro 10 c.
VENDREDI 7 MARS 1919
SAINTE FÉLICIE
SOLEIL : lever 7h33 ; coucher 6h56
LUNE : P. Q. le 9 ; pleine le 16

## LA POLITIQUE FINANCIÈRE

Le débat qui s'ouvre vendredi devant la Chambre sur la question financière, et dont le caractère d'urgence s'est imposé, a au moins une préface heureuse. Devant les protestations de la presse de Paris et de province, appuyées par les commissions du budget à la Chambre, des finances et des affaires étrangères au Sénat, le fameux projet d'impôt sur le capital est devenu en une nuit un impôt sur le capital... allemand.

Monsieur Klotz, voilà qui s'appelle parler ! Edifié sur le sentiment public et sur celui du Parlement, notre ministre des finances a changé prestement son sac d'épaule. Et il n'y a pas aujourd'hui de Français plus résolu que lui, il l'a déclaré en propres termes, à ne rien demander au pays victorieux avant d'avoir exigé d'abord le lourd sacrifice des vaincus !

Comme ça, on peut s'entendre avec l'opinion. Nous ne doutons pas que ce principe de justice ne domine le débat. Sans doute on demandera compte à nos argentiers de leurs dépenses de guerre et autres. Il est temps de décomposer les pas de cette valse des milliards à laquelle nous assistons dans les ministères. Mais il faudra toujours, après avoir établi quelques responsabilités, en venir à savoir qui paiera les violons. C'est tout le rythme de notre politique financière, à vrai dire, qu'il s'agit d'arrêter.

La méthode est simple, si l'application est difficile. Nos comptes doivent établir des dettes et les ressources avec la préméditation de faire entrer le plus tôt possible au chapitre des ressources, et avant tout essai de fiscalité intérieure, le « sacrifice des vaincus ».

Comment l'évaluera-t-on ? M. Klotz a affirmé que la commission de réparation des dommages à la Conférence de la paix poursuivait « avec acharnement » sa besogne. Nous en acceptons l'augure. Mais ici il faut éviter de prononcer des chiffres à la légère. Gardons-nous d'exiger des Allemands des annuités inférieures à celles qu'ils peuvent réellement payer, car une fois des chiffres prononcés, il serait malaisé de les rectifier pour en faire état vis à vis de nos alliés, par exemple. Les Allemands nous doivent réparation des dommages directs et indirects causés par la guerre qu'ils nous ont déclarée injustement, et faite sauvagement. Ils ne pourront s'acquitter du coup, et d'ailleurs il faut leur laisser les raisons de travailler, pour eux et pour nous. Mais nous voulons y voir clair, et nous prétendons étudier sur les lieux mêmes la capacité exacte du paiement annuel de nos ennemis.

Ils doivent payer, ils le peuvent. Non seulement il y a en Allemagne, sous forme industrielle et commerciale, des richesses énormes. Mais elle a gardé son outillage, sa puissance de production sur son territoire intact, tandis que nos plus riches départements ont été saccagés, dépouillés, condamnés à une longue convalescence.

Les documents ne nous manquent pas sur la fortune de l'Allemagne. Après les aveux souvent cités de la *Dresdner Bank*, voici un article du *Berliner Tagblatt* où M. Steinmann, économiste fameux de l'autre côté du Rhin, donne des chiffres précis.

Il estime à 220 milliards les fortunes privées, les meubles et immeubles; à 50 milliards les propriétés municipales, et au même chiffre les propriétés rurales; à 6 milliards, l'industrie minière privée; à 25 milliards, le capital allemand à l'étranger; à 25 milliards, les chemins de fer, etc. On arrive à un total de 376 à 397 milliards de marks, soit 500 milliards de francs.

Le bon sens public demande que l'on prélève tout de suite un acompte sérieux sur ces richesses, et que cette exigence soit appuyée par des mesures d'exécution décisives. On a trop tardé à organiser cette offensive financière. Il importe de mettre des limites — des frontières — à la fiscalité française, qui ne tarderait pas, au train dont elle va, à ruiner notre effort industriel et commercial, comme le moratorium a ruiné les petits propriétaires. Sur une France appauvrie, désarmée et démoralisée sous les griffes du fisc, l'Allemagne prendrait une revanche fructueuse.

Oui, dira-t-on, mais si l'Allemagne ne suffit pas à payer l'intégralité des dommages qu'elle nous a causés, le reliquat des dettes nous retombera sur les épaules ?... Non, ici encore le sentiment public, d'accord avec les spécialistes, s'est déjà traduit avec une précision, une autorité dont nos dirigeants devront s'inspirer. Les nations de l'Entente ont noué des liens que la victoire ne saurait imprudemment relâcher. Ils ont confondu pendant la guerre leurs moyens d'action et mêlé leur sang. Ils continueront dans la paix à unifier leurs ressources, à partager les devoirs et les droits comme hier.

Il y a des nations qui ont particulièrement souffert. Elles ont payé plus cher, du meilleur d'elles-mêmes, sous toutes les formes, le succès de tous. Serait-il juste de les voir plier sous le faix des sacrifices consentis pour tous, alors que d'autres, moins éprouvées, bénéficieraient d'une vitalité supérieure ?

Nul ne voudra l'admettre. Il faut payer la gloire commune par la même servitude financière. La plus sincère, la plus éloquente des fraternités, c'est celle de la bourse. Et là où elle existe, la Société des nations est bien près d'être faite ! Nos honorables s'en souviendront au cours de ces débats que le pays suivra avec une attention passionnée.

## A LA CHAMBRE

### Les impôts des démobilisés

### La lutte contre la tuberculose

Paris, 6 mars. — En réponse à une question de M. Dalimier, qui se plaignait que des poursuites aient été exercées par des agents du fisc pour recouvrement des impôts de démobilisés récents, **M. Paul Morel**, sous-secrétaire d'Etat aux finances, a déclaré qu'il ne pouvait venir à l'idée de personne de réclamer ces impôts sans délai, sans ménagement. Cependant, ceux qui le peuvent doivent payer. En tout cas, des instructions seront données pour que les poursuites ne soient engagées que lorsque de notoriété publique le démobilisé sera en état de payer.

La Chambre a ensuite voté après une courte discussion une proposition de MM. Honnorat et Merlin, instituant des sanatoria spécialement destinés au traitement de la tuberculose pulmonaire, et fixant les conditions d'entretien dans ces établissements.

La séance est levée.

## La crise financière et la dette de l'Allemagne

Paris 6 mars. — La Ligue des hommes libres a voté la résolution suivante :

« La Ligue des hommes libres, constatant que, dans l'état actuel de ses ressources, la France n'est pas en mesure de supporter seule la charge des dommages et des dépenses de la guerre,

» Que, dans l'obligation où elle se trouve de payer à brève échéance la plus grande partie de ces dépenses, les moyens de trésorerie dont elle dispose sont insuffisants,

» Est d'avis :

» Que le principe du remboursement privilégié des dommages étant admis par tous, seul un emprunt international garanti par les puissances alliées et associées peut permettre de réunir les ressources indispensables;

» Que pour assurer le succès de cet emprunt il conviendrait d'en affecter le produit à la réparation des dommages de guerre soufferts par la France, la Belgique et les autres pays alliés;

» Que l'Allemagne doit être contrainte après restitution ou remboursement de tous les biens soustraits ou réquisitionnés, de payer au comptant, en espèces, en marchandises et en matériel industriel et naval, la plus grande partie de sa dette de guerre;

» Que le recouvrement de cette dette devra être garanti par des gages tels que les douanes, les chemins de fer, les mines, sous le contrôle d'une commission internationale de la dette fonctionnant dans des conditions analogues à celles de la Turquie et de l'Egypte. »

### M. Clemenceau à l'Opéra-Comique

Paris, 6 mars. — Hier soir, à l'Opéra-Comique, M. Clemenceau a assisté à la première des « Noces de Figaro ».

Le président du conseil était accompagné du général Mordacq, du capitaine Clemenceau, son fils, et de sa famille.

Installé dans l'avant-scène de la direction, il a paru prendre le plus vif plaisir à la représentation. Le public lui a manifesté sa sympathie.

## L'Affaire Caillaux

PERQUISITION CHEZ M. DUBARRY

Paris, 6 mars. — Des perquisitions ont été pratiquées à la requête de Me Pérès, président de la commission d'instruction de la Haute-Cour, en différents endroits, et notamment rue de Châteaudun, dans les bureaux d'un journal hebdomadaire, « le Carnet de la Semaine », que dirige M. Dubarry. Les perquisitions ont été effectuées par M. Priolet, commissaire de police du camp retranché de Paris, qui a saisi des papiers qui ont été remis à la commission d'instruction.

### Trois grands procès ce mois-ci

Paris, 6 mars. — La seconde quinzaine de mars verra quelques grandes audiences, qui se dérouleront devant le troisième conseil de guerre et devant la cour d'assises. Trois procès sont prêts à être jugés; le procès Cottin, l'auteur de l'attentat contre M. Clemenceau; le procès Charles Humbert, qui comprendra les affaires Lenoir-Desouches, et le procès de Villain, l'assassin de Jaurès.

Le 17 mars, Cottin comparaîtra devant le troisième conseil de guerre; une seule audience suffira. Le 27, devant le même conseil, l'affaire Ch. Humbert; le 31, en cour d'assises, le procès Villain. Telles sont les dates arrêtées, mais qui peuvent cependant être modifiées.

## Ce que disent les Journaux

BLUFF

La presse allemande jette feu et flamme contre les alliés qu'elle accuse de vouloir annihiler leur pays. Cette même presse, comme le fait observer l'**Homme Libre**, fait trop facilement table rase des opinions qu'elle émettait non moins unanimement au temps de la prépondérance des armées allemandes sur les conditions à imposer aux alliés :

« Cette indignation n'est que de commande et seulement pour permettre à la commission allemande d'armistice de discuter. Elle en peut d'ailleurs faire l'économie; on ne lui demande pas de discuter mais seulement de signer. Elle signera. »

L'EVOLUTION DE M. WILSON

Des discours que M. Wilson vient de faire pendant son bref passage aux Etats-Unis, M. d'Aral (**Gaulois**) déduit que le récent séjour en Europe du chef d'Etat américain, le contact quotidien qu'il a eu avec les hommes d'Etat alliés, les observations qu'il a eu le loisir de recueillir dans les divers pays qu'il a visités, ont porté leurs fruits :

« Le discours qu'il a prononcé avant-hier à New-York est à cet égard hautement significatif. Il y a précisé encore son programme d'une Société des nations; il en a lumineusement démontré l'utilité. Il n'en fait plus en effet l'organisme rigide qui tendait à supprimer l'individualité et la souveraineté de chaque nation et qui prétendait fondre les peuples dans une collectivité unique. L'idée de M. Wilson, nous le savons à présent, est à la fois plus modeste et plus rationnelle. Ce qu'il désire empêcher, c'est l'instabilité dans la paix de demain : il ne prétend pas imposer la fraternité universelle, ce qui serait absurde; il ne se flatte pas d'édicter des lois immuables qui interdisent les guerres; de entend simplement, c'est au moins la première étape, faciliter aux partis adverses le moyen de s'expliquer avant de rompre; il introduit en quelque sorte dans le nouveau Code des peuples la « citation en conciliation ».

LA REFORME ELECTORALE

La Chambre va pouvoir aborder la discussion de la réforme électorale; il est possible que cette discussion soit remise à la semaine prochaine.

« En tout cas ce doit être le dernier ajournement, écrit M. Garapon (**Echo de Paris**). La Chambre ne peut se dérober. La question est posée devant l'opinion, et par des manifestations de plus en plus nombreuses, de plus en plus catégoriques. L'opinion affirme son désir et sa volonté de voir aboutir enfin la réforme qui figurait dans le programme électoral de l'immense majorité des élus de 1914. Des engagements formels ont été pris par eux. Ils doivent être tenus. »

UN DANGER

La « démonstration » du Russe bolchevisant tirant un coup de revolver en face de l'Elysée, l'attentat récent de Cottin, lequel a pu déclarer qu'il avait acheté au café l'arme qu'un soldat inconnu lui avait cédé à bas prix, provoquent des réflexions que M. Pierre Veber formule dans le **New-York Herald** :

« Ainsi, dans un café, un soldat inconnu peut vendre à n'importe qui une arme dont il n'explique pas la provenance? Il peut la vendre à un jeune homme sous le nez des policiers, sous le nez des autorités? Alors, les brownings saisis sur les Boches, et il y en a, vont passer de main en main jusqu'à ce qu'un apache ait fait choix d'une arme dont il se servira pour abattre le paisible passant? Mais le paisible passant qui, lui, ne va pas dans les cafés des boulevards extérieurs, et qui ne peut pas lier conversation avec « des soldats inconnus », n'aura pas pu, par conséquent, acheter le browning de contre-offensive ! Il tombera en maudissant le service de la Sûreté, qui est spécialement chargé de poursuivre les gens coupables de « port illégal d'armes à feu ! » Ce ne sera qu'une bien faible consolation. Si vous promettiez 50 francs à tout inspecteur qui pincerait un de ces délinquants, il abandonnerait aussitôt la recherche des briquets non estampillés pour se livrer à celle-là !»

GRANDEUR ET DECADENCE

C'est celle de von Tirpitz, le tristement célèbre promoteur de la guerre des sous-marins assassins. Le **Figaro** expose ses malheurs :

« En 1913, pour éviter l'impôt sur le revenu, ce loyal sujet de l'empereur avait, paraît-il, placé dans les banques italiennes une partie de sa fortune, et acheté des propriétés en Sardaigne. Ces biens étant placés sous séquestre, l'amiral ne peut toucher ses revenus depuis cinq ans, et il en résulte que dans la petite ville d'Argovie (Wildegg), où il s'est réfugié, Tirpitz vit assez chichement. Son fils s'est placé à Zurich comme employé de banque, et sa fille est gouvernante chez des bourgeois.

» Ancien comparse de l'Autriche,
L'Amiral boche n'est plus riche.
Chacun sait ça !
Ne le plaignons pas, celui-là !»

*BOLCHEVIKS, SPARTAKISTES & Cie*

# Les Boches font la grève générale et les Russes les encouragent

## *Pendant ce temps, l'Assemblée de Weimar essaie d'annexer une bonne partie de l'Autriche*

Bâle, 5 mars. — On mande de Berlin que dans une assemblée de l'Union spartakiste, on a décidé d'étendre le mot d'ordre de la grève générale à tout l'empire.

### Le chiffre des grévistes augmente

Berne, 5 mars. — On mande de Berlin que le conseil exécutif publie tous les matins un bulletin donnant le compte rendu du mouvement gréviste. Hier matin, 100,000 ouvriers seulement avaient cessé le travail. Hier soir, le chiffre était déjà double. On s'attend à une nouvelle augmentation du nombre des grévistes.

Bâle, 5 mars. — On mande d'Essen :

La grève a recommencé à Homborn, dans les mines de l'ex-empereur d'Allemagne. Les grévistes demandent le retrait des troupes gouvernementales, la journée de sept heures et demie et la mise en liberté des spartakistes arrêtés récemment. Il y a 5,500 grévistes à Annen et à Witten.

### L'influence bolcheviste se fait sentir

Berne, 5 mars. — On télégraphie de Berlin qu'un régiment de troupes gouvernementales faisant son entrée à Berlin a été reçu par des coups de fusils tirés des maisons. Dans le quartier populaire, les rues sont pleines de gens qui discutent la situation et sont très excités contre le gouvernement. Des bolcheviks russes ont préparé le terrain de main de maître. Dans des réunions secrètes de communistes, des membres du gouvernement des Soviets ont promis des envois de blé aux camarades allemands dès qu'ils auraient établi la république des conseils ouvriers.

### La menace bolcheviste inquiète Hindenburg

Bâle, 5 mars. — On télégraphie de Kolberg que le maréchal Hindenburg a fait à un journaliste les déclarations suivantes :

« La situation est très sérieuse dans l'Est. Toutes les forces du pays doivent se coaliser pour combattre le flot bolcheviste qui menace de submerger le territoire. Le danger couru par l'Allemagne est si grand que tous les citoyens et tous les ouvriers doivent voler de nouveau aux frontières pour la défense du pays.

» Malgré mes soixante-douze ans et ma grande fatigue, je me suis mis à la disposition du gouvernement. Je resterai à mon poste autant qu'il le faudra pour empêcher les hordes russes de piller l'Allemagne. Je dois donner l'exemple; je ne faillirai pas à mon devoir. »

Au cours de la conversation qui a suivi ces déclarations, Hindenburg ajouta « Si l'Entente croit nous rendre impuissants contre les Polonais en nous imposant le désarmement, elle se trompe. »

### Un ultimatum au gouvernement

Bâle, 5 mars. — A Brême, les communistes et les indépendants ont constitué une commission de vingt et un membres chargés de sommer le gouvernement provisoire de libérer immédiatement les prisonniers politiques, sous la menace d'une grève générale.

### Les grévistes de Berlin négocient avec le gouvernement

Bâle, 5 mars. — Les représentants de la direction de la grève de Berlin sont arrivés à Weimar mardi et ont commencé les pourparlers avec le gouvernement. Si l'on n'arrive pas à se rendre maître, par ce moyen, de la situation, la bourgeoisie de Berlin demandera aux partis bourgeois de proclamer une contre-grève.

### Symptômes d'apaisement

Bâle, 5 mars. — On mande de Berlin :

« L'après-midi de mardi a été calme; les fonctionnaires de la direction des chemins de fer à Berlin et les hommes de confiance du prolétariat organisé, de l'Union générale des chemins de fer ont décidé de ne pas participer à la grève générale et de ne pas intervenir contre elle, mais de contribuer au maintien de l'ordre. Le personnel des industries de guerre a pris la même résolution. La plupart des journaux n'ont pas paru. »

### Des troupes gouvernementales entrent à Berlin

Bâle, 5 mars. — On mande de Berlin à la date de mardi :

« A la suite de l'entrée de forces nombreuses des troupes gouvernementales dans Berlin, un certain nombre d'édifices importants, comme le Reichsbank, le Reichstag, les offices des téléphones et des télégraphes, ont été occupés par ces troupes. Elles entrèrent dans la ville à la tombée de la nuit pour prévenir les pillages.

» La commandantur a lancé un appel aux ouvriers et aux bourgeois les invitant à ne pas séjourner dans les rues et à obéir aux injonctions des troupes.

» Le docteur Meyer, directeur du « Drapeau Rouge », a été arrêté par les troupes gouvernementales. »

Bâle, 5 mars. — On mande de Berlin :

Le colonel Reinhard a été nommé commandant suprême de Berlin. Les troupes gouvernementales se trouvent actuellement dans les faubourgs et la partie occidentale de la ville. De graves excès se sont produits, mardi matin, dans le quartier de la gare de Schleswig.

### Le gouvernement se méfie des marins

Berne, 5 mars. — Une dépêche de Berlin datée du 5 signale l'attitude douteuse de la division populaire de la marine. Schmidt, commandant de ces troupes, déclare qu'il se bornera à maintenir l'ordre et se vante d'avoir, dans la nuit de lundi à mardi, arrêté plus de 60 pillards qui avaient saccagé des boutiques de bijouterie; mais il entend ne pas dépendre du colonel Reinhardt, ni de la préfecture de police, et vouloir simplement donner son appui désintéressé à tous ceux qui voudront le maintien de l'ordre dans la rue. Malgré ces assurances, le gouvernement se méfie de la division de marine et, devant le bâtiment où les matelots sont cantonnés, des mitrailleuses sont braquées, prêtes à la défense. Cette impression de méfiance réciproque est confirmée par une dépêche Wolff qui, pour rassurer l'opinion, dément la nouvelle annonçant l'occupation de la préfecture de police par la division de marine.

### La garde du corps de Noske

Amsterdam, 5 mars. — On télégraphie de Berlin que la situation demeure grave dans cette ville. Les jardins entourant les ministères, dans la rue de Budapest, en face du Thiergarten, sont occupés par la division de fer de la marine. Ce contingent est composé d'anciens sous-officiers de la marine et dispose de vingt-cinq petits canons de marine. Ces troupes, qui constituent la garde du corps de Noske, sont considérées comme les plus fidèles au gouvernement.

### L'Assemblée de Weimar ne s'ajourne pas

Bâle, 5 mars — On mande de Weimar :

« En raison des événements de ces derniers jours, spécialement en raison de la situation politique à Berlin, l'Assemblée nationale ne s'ajournera pas pour le moment. »

### Le débat sur la Constitution

Bâle, 5 mars. — On télégraphie de Weimar :

L'Assemblée nationale a repris lundi la discussion de la constitution.

M. Henke, du parti des indépendants, estime que le système des C. O. S. doit prédominer dans la constitution nouvelle.

Pour M. Stresseman (parti populaire allemand), la Prusse ne doit pas être mieux traitée que les autres Etats indépendants. On doit lui enlever définitivement son hégémonie.

Le docteur David, ministre sans portefeuille, déclare : « Je me réjouis de voir qu'on a défendu ici la nécessité d'une centralisation puissante, mais on ne doit pas imposer par le moyen des mitrailleuses ou des fusils un régime de démocratie socialiste. Le peuple allemand doit donner au monde entier l'exemple de la plus grande sagesse politique. »

Après ce discours, le projet de constitution a été renvoyé à la commission.

### Le rattachement de l'Autriche allemande

Berne, 5 mars. — Les journaux allemands publient sur les négociations relatives au rattachement de l'Autriche allemande à l'Allemagne un communiqué officieux disant :

« Avec l'autorisation des deux cabinets intéressés, des négociations se sont engagées à Weimar entre le secrétaire d'Etat des affaires étrangères de l'Autriche allemande, M. Otto Bauer d'une part, et, d'autre part, le président d'empire et les membres du gouvernement, sur la question du rattachement, également désiré par les deux parties, de l'Autriche allemande à l'empire allemand.

» Les conversations politiques ont été poursuivies et continuées à Berlin entre MM. Otto Bauer et le ministre d'empire comte Brockdorff-Rantzau.

» On a demandé immédiatement des pourparlers au sein des diverses commissions chargées de régler les questions de détail. Le rattachement sera promulgué lorsque les négociations sur les questions de détail seront terminées par un traité de droit qui sera soumis à la ratification des deux Assemblées nationales.

» Après ratification de ce traité, des lois impériales régleront le rattachement de l'Autriche allemande à l'empire. Les représentants de l'Autriche allemande seront invités à collaborer à la préparation de ces lois, qui seront votées par le Corps législatif de l'empire allemand.

» Au point de vue des finances publiques, on a d'un commun accord décidé que chacun des partis devait supporter séparément la charge des indemnités de guerre qui devront être payées aux puissances ennemies. On a parlé aussi de la situation particulière qui serait faite à la ville de Vienne, qui obtiendrait le titre de deuxième capitale de l'empire. »

### La dette de l'Allemagne

Paris, 5 mars. — MM. Henri Galli, Plissonnier et plusieurs de leurs collègues ont présenté une proposition de résolution tendant à ce qu'aucun impôt nouveau ne soit proposé avant l'évaluation de la dette de l'ennemi vis-à-vis de la France, et la fixation de toutes mesures et garanties nécessaires à prendre tendant à assurer le paiement de cette dette.

### Le service postal paralysé

Berne, 5 mars. — On mande de Berlin que la direction des postes laisse prévoir l'arrêt de tous les services postaux. Le service de poste par avion entre Weimar et Berlin n'a pas pu fonctionner. Les délégués des conseils d'ouvriers et soldats ont empêché les aviateurs de déposer leurs sacs de dépêches et les ont forcés à repartir.

### La loi martiale appliquée à Halle

Bâle, 5 mars. — A Halle, la loi martiale et l'état de siège ont été proclamés. Quelques personnes auraient déjà été fusillées en vertu de la loi martiale. Le comité de grève aurait été arrêté mardi. Après de durs combats, la ville est de nouveau tout entière entre les mains des troupes gouvernementales. Les indépendants ont eu de dix à douze morts. La ville aurait gravement souffert en plusieurs endroits. Les maisons de commerce ont été détruites par les spartakistes après les avoir pillées. Le trafic par chemin de fer doit être repris mercredi avec l'aide de la troupe.

### Nouvelle grève dans la Ruhr

Bâle, 6 mars. — Les mineurs de la Ruhr sont de nouveau entrés en grève dans quelques bassins pour des questions de salaires. Le nombre des grévistes de la Ruhr est de 7,500.

### Le retour des Wittelsbach

Bâle, 6 mars. — L'ex-roi de Bavière et le prince Léopold qui s'étaient enfuis au Tyrol, sont rentrés en Bavière.

### Les paysans bavarois marchent sur Munich

Bâle, 5 mars. — Les cercles parlementaires affirment l'existence de grandes masses de paysans armés marchant sur Munich dans le but d'imposer la réouverture de la Diète.

### Le Bohême est réfractaire au bolchevisme

Prague, 4 mars (retardée). — La grève générale dans les villes allemandes de la Bohême n'a pas réussi. Le travail a continué sans interruption dans les entreprises allemandes et les chemins de fer. Le calme règne partout.

L'agitateur bolcheviste Muna a été arrêté par la police, qui a dû le protéger contre la foule furieuse.

## En Autriche

LE PARLEMENT SE REUNIT

Bâle, 5 mars. — On télégraphie de Vienne :

« L'Assemblée nationale s'est réunie hier à Vienne. Le socialiste David, président d'âge, a supplié les vainqueurs d'employer des méthodes moins rigoureuses et de rendre possible la reprise des relations entre les peuples.

« Aux acclamations de l'Assemblée, le président a proclamé la volonté unanime des députés de voir l'Autriche réunie à l'Allemagne. Il a exprimé sa conviction que l'Entente n'entravera pas le droit si souvent proclamé par elle de la libre disposition des peuples. »

## En Russie

LES BOLCHEVIKS METTENT A MORT UN DELEGUE SUEDOIS DE LA CROIX-ROUGE

Stockholm, 6 mars. — M. Sven Hedblom, délégué de la Croix-Rouge suédoise, a été arrêté et exécuté par les bolcheviks.

## En Espagne

LA SITUATION A BARCELONE

Madrid, 5 mars. — La tranquillité règne à Barcelone.

## M. WILSON REPART POUR L'EUROPE

### Le *George-Washington* a levé l'ancre mercredi matin

New-York, 5 mars. — M. Wilson s'est embarqué pour l'Europe très simplement. A part quelques journalistes et photographes, il n'y avait personne sur les quais. Le président, qui était à bord du « George-Washington » depuis minuit, est monté sur la passerelle quelques minutes avant le départ, accompagné de Mme Wilson. Il s'est entretenu amicalement avec des officiers; il semblait frais, dispos et heureux.

A huit heures quinze, le navire a quitté le quai; des fanfares navales ont joué l'Hymne national. Une salve de vingt et un coups de canon a été tirée.

### *Le conflit Wilson et le Sénat*

New-York, 6 mars. — Les républicains critiquent sans réserve l'attitude du président Wilson; ils rappellent qu'il déclara lui-même, avant son premier départ pour l'Europe, qu'il pouvait très bien suivre la Conférence et en même temps rester en contact continuel avec Washington. Il paraît douteux que le président Wilson puisse faire fléchir le nouveau Congrès, à moins que, comme il l'espère, l'opinion publique n'exerce une pression irrésistible en faveur de la Société des nations.

### La journée de la reine de Roumanie

Paris, 6 mars. — La reine Marie de Roumanie fit une promenade dans Paris hier après-midi. Elle était accompagnée des princesses Elisabeth et Marie. Elle portait un costume tailleur bleu marine. Lorsqu'elle parut sur le

LA REINE DE ROUMANIE
en costume national

seuil de l'hôtel Ritz, une foule nombreuse qui l'attendait l'accueillit par de chaleureuses ovations. Une femme s'avança et donna deux œillets rouges à la reine.

La reine alla d'abord visiter de grands magasins. Puis elle entra dans une librairie où elle acheta des livres anglais. Elle admira à des devantures des gravures, des peintures — on sait que la reine Marie est un peintre remarquable — et des estampes. Ensuite la reine et les princesses descendirent d'auto et s'en allèrent à pied jusqu'au rond-point des Champs-Elysées. Puis elles revinrent sur leurs pas, saluées très souvent par des personnes qui les reconnaissaient. Place de la Concorde, rue de Rivoli, rue de la Paix, place de l'Opéra, la reine entre chez un parfumeur à la mode, puis chez un autre, puis rentre à l'hôtel.

## LE BOLCHEVIK qui a tiré des coups de feu devant l'Élysée

Paris, 6 mars. — Moïse Knœler, qui a tiré hier des coups de revolver devant le palais de l'Elysée, est un homme de trente-trois ans, d'allure et d'aspect plutôt débonnaire, d'assez forte corpulence, gros, joufflu, à la figure poupine, à la moustache imperceptible, à la chevelure frisée et abondante qu'il porte en broussaille.

Ce n'est pas un inconnu pour la police où on le tenait pour un anarchiste militant mais inoffensif. On le voyait souvent dans un café du boulevard Montparnasse où se réunissaient quelques Russes d'opinions extrêmes.

Les idées bolchevistes l'enthousiasmaient. Pourtant il avait montré jusqu'ici une profonde aversion pour les théories préconisant la violence.

Knœler vit depuis plusieurs années avec une jeune femme qui a été très surprise en apprenant la manifestation à laquelle son compagnon s'est livré. A-t-on affaire à un détraqué ? Cela n'est pas impossible, car Knœler a été assez gravement malade récemment, et on a constaté chez lui un réel affaiblissement. On n'est pas éloigné de croire qu'il a le cerveau un peu fatigué. On va le faire examiner par le médecin aliéniste Roubinovitch.

Ajoutons qu'une perquisition a été opérée hier au domicile de l'inculpé. Parmi les documents saisis, beaucoup sont écrits en russe et nécessiteront par conséquent un travail de traduction assez long.

La bibliothèque de Knœler était surtout composée de livres ayant trait à la sociologie et aux théories anarchistes. A noter que parmi les pièces saisies figurent deux portraits de M. Poincaré. Ces portraits semblent percés de coups de poinçon.

## La vie chère

### Arrestation pour spéculation

Toulouse, 6 mars. — Moïse Ourliac, âgé de vingt et un ans, et Marie-Louise Gaillard, 18 ans, ont été mis à la disposition du parquet pour spéculation illicite sur les tabacs.

Ces deux inculpés achetaient à Toulouse de grandes quantités de cigares et de cigarettes pour les revendre à Castres, Béziers et Albi à des prix très élevés. Ce trafic a rapporté à Ourliac seul de 2 à 3,000 fr. par mois.

Plusieurs débitants de Toulouse sont compromis dans cette affaire.

## Grave accident de chemin de fer près d'Amiens

Amiens, 6 mars. — La nuit dernière, vingt-six wagons se sont détachés d'un train de matériel et de permissionnaires anglais allant d'Amiens à Rouen.

Les wagons, partant à la dérive à vive allure, sont venus tamponner près du tunnel de Fareuchon un autre train de matériel et de soldats.

Douze wagons ont été détruits; on a retiré des décombres les cadavres de 11 soldats anglais et du garde-frein français.

On compte 75 blessés, dont 28 grièvement.

CONSEIL SUPÉRIEUR DES ALLIÉS

# *Nous voulons ravitailler l'Autriche*

## *mais comment compensera-t-elle nos sacrifices?*

## ET QUEL SERA L'AVENIR DU MONTÉNÉGRO ?

Paris 5 mars (officiel). — Le Conseil suprême des Alliés s'est réuni le mercredi 3 mars, à trois heures. Le président a entretenu le conseil des diverses questions de procédure relatives à la fixation des ordres du jour des prochaines séances. La discussion a porté ensuite sur les conditions éventuelles de ravitaillement de l'Autriche-Hongrie. Puis, le docteur Gvosdawovitoi, ministre du Monténégro à Washington, a exposé au nom du roi Nicolas le point de vue du gouvernement royal sur la situation et l'avenir du Monténégro.

La prochaine séance aura lieu jeudi, à trois heures.

### Autour de la Séance

Paris, 5 mars. — C'est sous la présidence de M. Clemenceau que le conseil des Dix s'est réuni cette après-midi. Après avoir réglé les détails de procédure au sujet de la fixation des ordres du jour des prochaines séances, le conseil s'est occupé longuement de la question du ravitaillement de l'Autriche-Hongrie, qui présente un réel caractère d'urgence. Actuellement, le ravitaillement de l'Autriche-Hongrie par les alliés comporte par jour l'envoi de 900 tonnes de denrées qui sont réparties non seulement dans la double monarchie, mais aussi dans les pays qui s'en sont détachés, comme les Tchéco-Slovaques, et qui sont devenus nos alliés.

Or, il faudrait 300,000 tonnes pour le ravitaillement quotidien.

Le conseil a donc recherché les modalités qui permettraient de les assurer aux intéressés, en même temps que les conditions qui pourraient être imposées à l'Autriche-Hongrie en échange.

Au cours de la discussion, les délégués italiens ont été amenés à préciser pourquoi ils avaient fermé la frontière à la suite des incidents de Laybach, en sorte que le ravitaillement dans l'Europe centrale ne se fait plus que par une seule voie ferrée de faible débit qui passe par le col Turgis.

### La représentation des puissances à intérêts particuliers dans les commissions économiques

Paris, 5 mars. — Le conseil des Dix a décidé de maintenir son point de vue en ce qui concerne la participation des puissances à intérêts particuliers dans la formation des nouvelles commissions financières et économiques. Les représentants de ces puissances auront donc à se réunir à nouveau jeudi au ministère des affaires étrangères pour procéder à la désignation des cinq délégués qui leur sont dévolus, au sein de chacune de ces commissions, qui comprendront en outre dix représentants des grandes puissances.

Vendredi, au début de la séance, le Conseil supérieur de guerre continuera la discussion de cette question et prendra une décision.

La fin de la réunion d'aujourd'hui du conseil des Dix a été consacrée à l'audition du représentant du roi de Monténégro, le docteur Gvositanovitch, qui a réclamé le « statu quo » politique pour son pays, c'est-à-dire la continuation de son indépendance et le maintien de la dynastie régnante.

On sait qu'au contraire, au cours de la guerre, un mouvement puissant s'est développé au Monténégro tendant à rattacher ce royaume à la Serbie et aux autres pays yougo-slaves sous l'autorité unique du prince Alexandre, petit-fils de Nicolas Ier. Même, le 22 novembre dernier, la Skoupchtina monténégrine, qui comprend 168 membres, a voté au scrutin public, à l'unanimité, la déchéance du roi Nicolas et de la dynastie Petrovitch. Le 26, elle a voté l'union à l'Etat yougo-slave. La question en est là.

### Les frontières tchéco-slovaques

Paris, 5 mars. — La commission des affaires tchéco-slovaques s'occupe activement de la question des frontières de ce nouvel Etat. Des instructions ont été données pour son règlement pratique dans le sens de l'arbitrage tel que l'avait prévu la Conférence de la paix.

Il convient de rappeler que les décisions prises quant à présent n'ont rien de définitif. Il s'agit seulement de fixer un « modus vivendi » provisoire qui, bien entendu, ne préjugera pas du règlement final de la question.

### Les questions territoriales

Paris, 5 mars. — La commission sénatoriale des questions territoriales a tenu sa première séance mercredi soir, à 6 heures, au quai d'Orsay. M. Tardieu a été du présdent. La séance a été consacrée à l'élaboration du plan de travail.

On sait que cette commission a pour mission de coordonner toutes les décisions des commissions territoriales spéciales. Notamment elle a à se préoccuper d'établir une ligne entre les différentes frontières tracées par les diverses commissions territoriales.

D'autre part, elle a à discuter oussi les questions qui ne sont pas réservées par le Conseil des Dix pour être traitées par lui.

### Les revendications des Serbes, Croates et Slovènes

Paris, 5 mars. — Nous avons annoncé qu'un mémoire contenant les revendications du royaume des Serbes, Croates et Slovènes avait été présenté à la Conférence de la paix et communiqué aux différentes délégations.

Ce mémoire comprend deux parties :

La première contient un exposé des faits historiques qui ont précédé la guerre. Dans la seconde sont énumérées les raisons qui autorisent les Serbes, Croates et Slovènes à revendiquer la réalisation de leur unité nationale.

En voici la conclusion :

« Les territoires habités par notre peuple présentent une importance toute particulière au point de vue des intérêts européens à cause de leur situation géographique.

» Il est de l'intérêt absolu de la paix future que des conditions normales d'existence soient enfin assurées dans cette partie importante de l'Europe; elles ne peuvent l'être que par la création d'un Etat unitaire fondé sur le principe des nationalités. L'intérêt général exige qu'à cet Etat soient assurées toutes les possibilités d'une existence régulière, et ceci ne se pourra que si notre peuple a conquis son indépendance et résolu complètement le problème de ses frontières d'Etat de telle façon qu'elles englobent tous ceux qui appartiennent à la race des Serbes, Croates et Slovènes.

» Le principe des nationalités impose cette solution comme condition formelle du nouvel état de choses qui doit être créé à la Conférence de la paix. »

### Le maréchal Joffre et la Ligue des nations

New-York, 6 mars. — Le « New-York Herald » publie une déclaration qui a été faite par le maréchal Joffre à un de ses rédacteurs, et qui a trait à la Ligue des nations :

« Maintenant que la civilisation a été sauvée, la victoire doit être sauvegardée. Pas de meilleur moyen d'y parvenir que la Ligue des nations, mais il faut que la Ligue soit à la fois vivante et forte. On a souvent prétendu que le soldat de métier cherchait toujours la guerre, et que sa seule ambition était la gloire. Rien de plus injuste. Le vrai soldat a au moins un point commun avec le vrai médecin : c'est qu'avant tout, il veut avoir recours aux méthodes préventives.

» Aucun système à cet effet ne pourrait être plus sage que le système de la Ligue des nations, auquel le président Wilson a pris une si grande part. La Ligue, telle que je la conçois, ne signifie pas que l'épée sera à tout jamais mise de côté

# Dépêches de la Nuit

## A LA CHAMBRE

Paris, 5 mars.

### L'avance de trois milliards de la Banque de France à l'État

La Chambre aborde le projet ayant pour objet de ratifier une convention passée entre le ministre des finances et la Banque de France.

Cette convention a pour but de mettre une nouvelle avance de trois milliards de francs, en sus du maximum prévu par la convention du 3 juin 1918, à la disposition de l'Etat. Les avances de la Banque à l'Etat seront ainsi portées de 21 à 24 milliards, et le montant des émissions de 33 milliards à 36 milliards.

L'article premier est ainsi conçu : « Est sanctionnée la convention passée le 13 février 1919 entre le ministre des finances et le gouverneur de la Banque de France. La dite convention est dispensée de timbre et d'enregistrement. »

L'article premier est adopté.

L'article 2 est ainsi libellé : « Est abrogé la disposition de la loi du 5 août 1914 aux termes de laquelle le chiffre des émissions de la Banque de France pourra être porté par décret en Conseil d'Etat au delà de la limite fixée par la dite loi. »

A ce sujet, **M. Klotz** fait cette déclaration : « Le gouvernement accepte de rendre au Parlement une de ses prérogatives. Il espère cependant que pendant l'absence de la Chambre il sera autorisé à nouveau, le cas échéant, à lever sur simple décret en Conseil d'Etat le chiffre des émissions. »

On vote alors l'article 2 et l'ensemble à mains levées. Il est juste cinq heures, et le ministre des finances peut porter le projet au Sénat, qui l'attend.

### Les pensions militaires

On reprend ensuite la discussion de la loi sur les pensions.

La Chambre s'est arrêtée, à la dernière séance, à l'article 57. Cet article, d'après lequel l'Etat doit, leur vie durant, les soins médicaux et chirurgicaux et pharmaceutiques aux militaires et marins réformés pour blessures ou maladies contractées en service et bénéficiaires de la présente loi, est adopté après intervention de MM. **Lairolle, Gilbert, Laurent, Pacaud.**

### Cinquante millions pour des restaurants populaires

Au début de la séance, sans discussion, on adopte le projet autorisant le gouvernement à faire des avances jusqu'à concurrence de 50 millions aux départements, aux communes, aux établissements publics, aux Sociétés, pour faciliter la création, l'organisation et le fonctionnement des restaurants populaires. Ces avances seront consenties par le ministre de l'agriculture et du ravitaillement après avis d'une commission spéciale.

## AU SÉNAT

### Les avances de la Banque de France à l'Etat

Paris, 5 mars. — M. Klotz, ministre des finances, dépose le projet voté quelques instants auparavant par la Chambre, ratifiant une convention passée entre l'Etat et la Banque de France et permettant de porter de 33 à 36 milliards le maximum des avances que peut consentir la Banque à l'Etat.

Avant le vote, **M. Milon** demande quelle somme a versée l'Allemagne depuis la signature de l'armistice ?

**M. Klotz :** Vous avez entendu la lecture des clauses de l'armistice. Nous poursuivons l'exécution des clauses financières et nous y apportons la plus grande diligence et la plus grande vigilance.

**M. Ribot** déclare qu'il ne peut pas être question de repousser le projet. Mais, ajoute-t-il, n'est-ce pas une imprudence de voter des dépenses considérables sans savoir ce que pourra payer l'Allemagne, ou d'opérer le remboursement au pair du mark allemand dans les régions reconquises, malgré sa dépréciation actuelle ? Au surplus, il ne faut prononcer aucune parole qui puisse diminuer la confiance du pays. Il serait imprudent de parler en ce moment d'un impôt sur le capital qui serait impolitique et anti-économique; nous renirions impossible tout emprunt volontaire nouveau. Il vaudrait mieux continuer la politique suivie jusqu'ici : l'argent versé volontairement, plutôt que la conscription des fortunes.

Les articles et l'ensemble sont adoptés à mains levées.

## Aux États-Unis

### M. Wilson restera en Europe jusqu'à l'établissement d'une paix permanente

New-York, 4 mars. — Avant de quitter les Etats-Unis, M. Wilson a pris la parole ce soir au Metropolitan-Opera, devant une salle comble. De nombreuses personnalités politiques et financières, de représentants du haut commerce, des milieux intellectuels et des membres de la haute société étaient présents, ainsi qu'un nombreux public fémenin.

M. Wilson a été longuement et bruyamment acclamé lorsqu'il s'est avancé sur la scène au bras de l'ex-président Taft, qui a pris la parole le premier.

M. Taft a expliqué longuement la constitution de la Société des nations, en mettant en lumière le caractère pacifique des sanctions et en appuyant fortement sur ce fait qu'aucune nation n'est forcée d'entrer en guerre contre le délinquant, sauf de son libre consentement. Le discours a été fréquemment interrompu par de vigoureux applaudissements.

M. Wilson, parlant ensuite, s'est félicité de l'absence des animosités de partis qui, dit-il, caractérise cette réunion, et de l'union de sentiments parfaite que depuis son retour il a constaté partout. Il ajouta qu'il ne reviendrait pas d'Europe avant d'avoir mené à bonne fin la mission que lui avait confiée l'Amérique, à savoir d'établir une paix permanente dans le monde.

Evoquant les origines de la guerre, le président Wilson a montré que, si en 1914 l'Allemagne avait pu prévoir qu'elle trouverait devant elle l'Angleterre aux côtés de la France et de la Russie, elle n'aurait pas déchaîné le fléau.

Or, la Ligue des nations a précisément pour but de donner à toutes les nations qui songeraient à se mettre hors la loi, cet avertissement solennel que non seulement la Grande-Bretagne, mais les Etats-Unis et le reste du monde sont unis pour mettre en échec toute tentative en vue du retour d'un attentat pareil à celui de 1914.

La Ligue des nations n'est autre chose qu'un pacte signé entre toutes les puissances pour maintenir l'union qui fut scellée de leur sang.

M. Wilson réclame la pleine liberté de développement pour les nationalités libérées. Il dit que les hommes d'Etat européens comprennent de plus en plus clairement, de jour en jour, la nécessité de la Société des nations. Il critique sévèrement ses adversaires au Congrès, qu'il accuse d'étroitesse d'esprit et d'un aveuglement incroyable. Il termine en disant que les Etats-Unis deviendraient la nation la plus méprisable du monde s'ils abandonnaient maintenant l'Europe à son sort.

Le président a parlé simplement, d'une voix nette, claire, sans emphase, avec une grande conviction, pour moment une émotion profonde. L'auditoire a coupé le discours d'applaudissements parfois très nourris, mais ne s'est livré à aucune démonstration bruyante : il a écouté avec une attention recueillie, en observant à certains passages un silence presque religieux ; il a paru vivement impressionné par la sincérité manifeste des paroles du président.

## La Conférence de la paix

### Les Dix et le rapport de Foch

Paris, 6 mars. — Cette après-midi, le maréchal Foch, conformément au mandat reçu par lui, déposera son rapport devant le conseil supérieur interallié. Ce rapport coordonnera les différents textes qui avaient été soumis lundi à cette assemblée. M. Lloyd George étant arrivé hier soir à Paris, le conseil supérieur pourra se saisir de l'ensemble des questions posées par les experts militaires, et aboutir rapidement aux conclusions pratiques.

## Le roi de Serbie abdiquerait en faveur du prince régent

Rome, 5 mars. — Des nouvelles de Belgrade assurent que le roi Pierre abdiquera en faveur du prince Alexandre. L'acte d'abdication sera lu après l'inauguration du Conseil d'Etat.

N. B. — Nous croyons savoir que cette nouvelle est exacte. Le roi Pierre, d'ailleurs, n'est depuis longtemps plus en état d'exercer le pouvoir et c'est le prince Alexandre qui, en réalité, l'exerce en son nom. De plus, la situation du royaume de Serbie, devenu royaume des Serbes-Croates et Slovènes, demandait vraisemblablement la cessation d'une situation provisoire.

Le roi Pierre a toujours été un loyal ami de la France. On se rappelle qu'il fut saint-cyrien et se battit pour nous en 1870. Il emportera dans sa retraite tous nos regrets. Son fils, le prince Alexandre qui fut toujours, lui aussi, fidèle jusque dans les pires moments à l'alliance peut être assuré également de notre sûre amitié.

La deuxième séance de l'Assemblée nationale serbe a eu lieu hier à Belgrade. Le compte rendu ne nous en est pas encore parvenu.

## LE PROCÈS des syndicalistes de la Loire

Clermont-Ferrand, 5 mars. — A la séance de ce matin, seuls les prévenus Travaglino et Berthaud se sont présentés.

Me Robin demande le renvoi de l'affaire à l'après-midi.

Le commissaire du gouvernement émet un avis conforme.

### Les débats renvoyés

Clermont-Ferrand, 5 mars. — A l'audience de l'après-midi, les deux prévenus qui avaient comparu le matin se sont présentés seuls sur les quarante-un qui sont inculpés.

M. Ernest Lafont a déposé des conclusions pour remettre l'affaire pour les raisons suivantes : l'absence des inculpés, l'absence de nombreux témoins à charge et à décharge, l'absence du commissaire spécial Houdaille qui a fourni d'importants rapports et n'a jamais été entendu ou confronté.

M. Colonna, commissaire du gouvernement, s'est associé aux conclusions.

Après délibérations, le conseil a déclaré à l'unanimité faire droit aux conclusions de la défense et a renvoyé les débats à une date ultérieure.

## Tirages financiers

du 5 mars

**VILLE DE PARIS 1898**

Le numéro 141,815 gagne 100,000 francs.
Le numéro 233,841 gagne 50,000 francs.
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs :

75,205 233,019 432,158 463,266

Les quarante numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 11,797 | 15,431 | 2,630 | 73,092 | 107,500 | 21,127 | 125,151 |
| 133,554 | 169,594 | 169,824 | 170,923 | 177,196 | 182,319 | 203,634 |
| 204,487 | 235,611 | 240,818 | 248,823 | 255,953 | 260,849 | 302,783 |
| 325,103 | 397,655 | 399,227 | 332,632 | 383,047 | 387,915 | 447,801 |
| 448,106 | 456,826 | 463,193 | 501,915 | 522,199 | 562,595 | 563,311 |
| 566,239 | 577,932 | 580,984 | 619,115 | 676,269 | | |

1,477 numéros sont remboursables au pair.

**VILLE DE PARIS 1912 3 %**

Le numéro 536,457 gagne 100,000 francs.
Le numéro 651,899 gagne 10,000 francs.
Les cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

121,700 354,172 474,937 498,869 684,218

Les trente-cinq numéros suivants gagnent chacun 500 francs :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 7,348 | 13,277 | 19,029 | 40,305 | 54,037 | 108,128 | 121,525 |
| 165,185 | 142,434 | 168,386 | 183,537 | 191,801 | 205,254 | 213,506 |
| 251,889 | 270,514 | 306,447 | 371,405 | 379,652 | 391,521 | 411,995 |
| 412,838 | 476,144 | 477,322 | 478,732 | 484,743 | 518,650 | 532,696 |
| 554,520 | 597,974 | 605,847 | 659,847 | 669,717 | 696,846 | 707,109 |

**FONCIERES 1879**

Le numéro 1,331,436 gagne 100,000 francs.
Le numéro 1,353,515 gagne 100,000 francs.
Le numéro 1,288,999 gagne 25,000 francs.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs :

607,229 1,390,718

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

556,654 319,011 857,921 1,265,080 61,740

Les quatre-vingt-dix numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 55,477 | 73,371 | 106,378 | 148,554 | 153,766 | 154,350 | |
| 203,732 | 229,324 | 229,412 | 231,373 | 274,179 | 288,202 | |
| 387,423 | 408,764 | 415,472 | 418,055 | 453,833 | 458,184 | |
| 475,469 | 488,598 | 499,639 | 526,460 | 565,504 | 566,407 | |
| 597,648 | 615,749 | 620,658 | 630,119 | 650,728 | 656,129 | |
| 669,205 | 696,823 | 699,268 | 699,958 | 731,655 | 744,157 | |
| 781,835 | 793,319 | 796,982 | 832,693 | 836,849 | 841,175 | |
| 848,394 | 884,226 | 895,454 | 925,494 | 942,002 | 946,695 | |
| 953,863 | 960,515 | 969,782 | 1,072,511 | 1,076,369 | 1,079,654 | |
| 1,080,941 | 1,094,428 | 1,142,681 | 1,174,165 | 1,175,673 | 1,178,387 | |
| 1,235,643 | 1,259,404 | 1,270,631 | 1,296,575 | 1,299,739 | 1,305,368 | |
| 1,334,647 | 1,373,835 | 1,402,339 | 1,517,806 | 1,525,762 | 1,541,169 | |
| 1,545,806 | 1,556,719 | 1,565,853 | 1,591,940 | 1,612,094 | 1,637,267 | |
| 1,644,652 | 1,653,305 | 1,666,601 | 1,677,532 | 1,700,358 | 1,727,050 | |
| 1,743,492 | 1,748,218 | 1,751,904 | 1,764,149 | 1,788,739 | 1,792,750 | |

17,104 numéros remboursables au pair.

**FONCIERES 1885**

Le numéro 883,468 gagne 100,000 francs.
Le numéro 524,365 gagne 25,000 francs.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

81,314 253,615 256,835 89,353 478,998 26,723

Les quarante-cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 9,181 | 64,755 | 97,784 | 115,116 | 140,238 | 184,295 | 217,912 |
| 223,485 | 261,038 | 261,569 | 268,345 | 301,035 | 307,775 | 325,814 |
| 387,387 | 354,029 | 383,323 | 441,300 | 470,968 | 478,739 | 517,484 |
| 524,552 | 553,300 | 564,237 | 572,603 | 579,445 | 596,278 | 619,520 |
| 654,937 | 703,634 | 715,789 | 759,163 | 769,296 | 770,907 | 77,479 |
| 785,590 | 795,408 | 797,422 | 813,609 | 846,769 | 902,141 | 904,630 |
| | | 949,123 | 978,620 | 999,809 | | |

**FONCIERES 1909**

Le numéro 18,780 gagne 50,000 francs.
Le numéro 963,343 gagne 10,000 francs.
Les dix numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

309,293 787,575 1,154,106 873,357 335,658 1,894,003 19,817 1,224,289 1,182,659 509,678

Les soixante numéros suivants gagnent chacun 500 francs :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 37,402 | 42,810 | 64,478 | 79,865 | 105,507 | 114,151 | |
| 150,559 | 158,796 | 231,090 | 255,434 | 306,823 | 346,583 | |
| 352,227 | 357,529 | 380,364 | 380,985 | 410,068 | 478,465 | |
| 485,589 | 497,827 | 538,963 | 560,445 | 548,394 | 603,204 | |
| 672,281 | 708,007 | 719,973 | 724,653 | 739,141 | 753,029 | |
| 759,732 | 768,581 | 802,872 | 834,439 | 845,588 | 850,246 | |
| 861,326 | 921,856 | 926,917 | 949,103 | 955,081 | 964,303 | |
| 966,550 | 1,008,871 | 1,013,246 | 1,094,796 | 1,142,723 | 1,166,269 | |
| 1,176,544 | 1,191,416 | 1,190,930 | 1,210,305 | 1,227,402 | 1,258,483 | |
| 1,277,642 | 1,281,309 | 1,295,539 | 1,297,527 | 1,326,258 | 1,389,802 | |

**FONCIERES 1913**

Le numéro 953,562 gagne 250,000 francs.
Le numéro 953,783 gagne 25,000 francs.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

402,341 874,223

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 56,408 | 68,112 | 68,883 | 82,743 | 92,839 | 109,464 | 137,169 |
| 165,353 | 189,837 | 218,294 | 228,267 | 256,749 | 261,953 | 266,816 |
| 267,323 | 349,931 | 400,144 | 408,110 | 427,581 | 456,918 | 472,336 |
| 472,620 | 520,363 | 537,116 | 546,160 | 570,340 | 573,706 | 612,499 |
| 616,750 | 622,468 | 642,099 | 648,285 | 648,465 | 650,728 | 741,853 |
| 742,528 | 752,618 | 765,337 | 766,646 | 873,339 | 795,982 | 810,094 |
| 810,111 | 834,575 | 865,286 | 879,207 | 897,589 | 902,788 | 935,624 |
| | | | 954,612 | | | |

## Le coût de la guerre

### 10 milliards 800 millions de vêtements

Paris, 5 mars. — On a distribué, du 4 août 1914 au 1er novembre 1917, 13 millions 500,000 capotes ; 25 millions et demi de culottes et pantalons, 63 millions de chemises ; 59 millions de caleçons ; 41 millions de brodequins ; 57 millions de paires de chaussettes et 52 millions de casques.

Les dépenses pour l'habillement des soldats du front et de l'intérieur forment un total, pour la période ci-dessus, de 10 milliards 800 millions.

## MANIFESTATION D'ANARCHISTE

Paris, 5 mars. — Mercredi matin, à neuf heures, un nommé Kneller, sujet russe, âgé de trente-trois ans, signalé comme anarchiste, a tiré deux coups de revolver dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, en face du palais de l'Elysée. Immédiatement désarmé et arrêté par les gardes municipaux et les gardiens de la paix, Kneller a été conduit au poste de la rue d'Anjou, où, après un interrogatoire sommaire, il a déclaré que sa manifestation avait pour but de protester contre l'intervention armée des alliés en Russie.

Voici dans quelles circonstances s'est déroulée cette manifestation. Il était environ dix heures et demie. Les abords de l'Elysée étaient gardés par le service d'ordre habituel ; des agents postés de place en place en surveillaient la porte principale, tandis que le service de garde était assuré par un piquet du 11e d'infanterie.

Soudain, un individu, très correctement vêtu, s'avança vers l'entrée du palais, et, à deux reprises, décharga en l'air un revolver qu'il tenait à la main. Un sous-brigadier des gardiens de la paix bondit sur lui et, aidé par un garde du palais et par le poste sorti dans la rue à la première détonation, le désarma. L'individu n'opposa d'ailleurs aucune résistance. Il dit seulement à plusieurs reprises : « Ne me frappez pas ! »

Au poste de police de la rue d'Anjou, il déclara se nommer Moïse Kneller, né en Ukraine en 1896, domicilié à Paris rue de Marseille. Il est directeur d'une maison d'édition russe de la rue de Lancry. Il ajouta qu'il avait voulu simplement attirer l'attention de la Conférence de la paix sur la situation actuelle de la Russie et protester contre toute intervention militaire des alliés dans ce pays.

Il répondit avec le plus grand calme aux questions que lui posa le magistrat, très maître de lui-même, et ne fit aucune difficulté pour reconnaître qu'il avait prémédité longuement son acte, destiné à faire impression sur l'opinion publique.

Kneler est très connu dans les milieux propagandistes russes, et il s'est montré, à maintes reprises, partisan du régime bolcheviste.

Au début de l'après-midi, Kneller a été conduit en auto à la Sûreté, où il a été mis à la disposition du parquet.

# BORDEAUX

## Il y a un an

**7 MARS 1918**

*Signature d'un traité de paix entre l'Allemagne et la Finlande.*

### A l'Hôtel de Ville

**L'EXPLOITATION DES TRAMWAYS**
**Augmentation du prix des places**

Nous avons récemment exposé la situation dans laquelle, du fait de l'élévation, que nul ne pouvait prévoir, du coût des matériaux de toutes sortes, de l'augmentation des traitements de son personnel, etc., se trouve la Compagnie des Tramways de Bordeaux. L'exploitation de son réseau, dans les conditions actuelles, est absolument impossible.

Cet état de choses ne lui est pas particulier. Il est commun à toutes les sociétés de transport de voyageurs, et, comme nous le signalions, devant la crainte de procès dont la solution pouvait être fort onéreuse, la plupart des grandes villes se sont empressées de passer avec ces sociétés des conventions sauvegardant, en même temps que les intérêts de ces dernières, ceux des contribuables et aussi, est-on en droit d'ajouter, des voyageurs. Plus on eût attendu, plus, en effet, eût été élevé le déficit à couvrir si les tribunaux, ainsi que cela est arrivé en ce qui concerne les sociétés d'éclairage, avaient donné tort aux municipalités. Comme conséquence, le prix des places eût pu devoir être augmenté dans des proportions correspondantes, c'est-à-dire considérables. Il était préférable de s'entendre à l'amiable.

Le Parlement a, du reste, prévu le cas et, afin de supprimer les interminables formalités qu'exigeaient précédemment les avenants aux cahiers des charges des concessions de tramways, une loi du 30 novembre 1916 a permis, le cas échéant, d'apporter, sans passer par toutes ces formalités, des modifications aux traités relatifs à l'établissement des voies ferrées d'intérêt local, et cela pour une durée d'une année après la date de cessation des hostilités.

Depuis un certain temps déjà, l'administration avait été saisie d'une demande dans ce sens de la part de la Compagnie des T. E. O. B. de Bordeaux. Les commissions réunies du Conseil ont longuement étudié la question et elle serait sans doute résolue depuis quelques jours si divers partisans irréductibles du principe de la régie directe n'avaient fait obstruction à la prise en considération rapide du projet.

Au cours d'une séance tenue mercredi soir à l'hôtel de ville, les commissions, à la majorité, se sont prononcées. Elles ont suivi l'exemple de Paris en acceptant, sur les bases prévues par la loi de 1916, la solution suivante, qui sera soumise, vendredi prochain, au Conseil municipal pour être votée en séance publique.

Le prix des places serait provisoirement élevé pour le billet simple, de 0 fr. 65 centimes, et, pour l'aller et retour, de 0 fr. 10 centimes. Le premier parcours coûterait donc 6 fr. 15 centimes; le second, 0 fr. 25 centimes.

Le coût de l'abonnement suivrait la progression des aller et retour et serait porté à 25 francs par mois.

Certes, ces augmentations venant s'ajouter à toutes celles qui pèsent déjà si fourdement sur nous seront pénibles à beaucoup de nos concitoyens. Il eût été peut-être difficile, sinon impossible, à la municipalité de se soustraire à cet expédient. Espérons, toutefois, que le provisoire ne deviendra pas définitif.

### Ravitaillement civil

**Vente d'œufs mirés, carottes et topinambours par la municipalité**

Vendredi 7 mars courant, la municipalité fera vendre des œufs mirés, des carottes et des topinambours sur les marchés ci-après :

Capucins, Grand-Marché, Grands-Hommes, marché de Lerme, marché des Chartrons et marché de la place Amédée-Larrieu.

Les heures et les prix de vente ne sont pas modifiés.

**Pommes de terre**

Le même jour, dans l'après-midi, à partir d'une heure trois quarts, des pommes de terre seront mises en vente : à l'école de la rue de Nuits, à La Bastide; au Grand-Marché, au marché des Chartrons et au marché de la place Saint-Martial, à raison de 0 fr. 45 le kilo. Il pourra en être attribué cinq kilos par ménage.

Il ne sera pas rendu de monnaie.

### La République et les habitations à bon marché

On a tort de dire qu'il y a pénurie de logements à Bordeaux. Sans doute il arrive qu'on ne trouve pas de chambre dans les hôtels, et c'est sans doute ce qui était arrivé à trois jeunes gens : Pierre M..., Louis V... et Paul C..., hier soir.

Mais ils ne s'en tinrent pas là de leurs recherches. Le coucher sous les ponts ou à la belle étoile étant devenu quelque peu banal, ils eurent l'idée toute naturelle de demander un abri à la République, entendez à la grande statue de la République du monument des Girondins.

C'est en effet à l'intérieur de cette statue que nos trois jeunes gens ont passé la nuit de mercredi à jeudi.

Ils s'étaient confortablement installés et y goûtaient les douceurs du « home » et du sommeil, lorsqu'à l'aube des agents vinrent les tirer de leur quiétude et leur dresser procès-verbal pour vagabondage.

Voilà en tout cas trois jeunes gens qui seraient mal venus à dire que la République ne fait rien pour ses enfants.

**ATTENTION ! — Nous renouvelons que M. LEROY, de PARIS, le maître de l'art hern^ne, rec. dim. 9 mars, à Bordeaux, jusq. 1 h., hôt. des Pyrén. et des Nég., 12-14, r. St-Remi, les pers^nes atteintes de HERNIES et de CHUTES.**

### Récompenses pour actes de courage et de dévouement

Les récompenses suivantes sont accordées, pour actes de courage et de dévouement, aux personnes ci-après du département de la Gironde :

Médaille d'argent de 2e classe : MM. Jean Jagourt et Jacques Durres, inspecteurs de police mobile à Bordeaux.

Médaille de bronze : MM. Guillaume Bernède, mousse à bord du « Patriote », demeurant à Caudrot; Pierre-Eloi Haurède, sous-chef ouvrier de la 7e section C .F. C.; Pierre Dartiailh, brigadier garde champêtre à Bordeaux; Auguste Brun, demeurant à Lormont.

Mention honorable : M. Jean Pouyanné, garde-barrière à Bordeaux.

### Pour un brave homme

Il y a quelque temps, l'agent cycliste Durieux tombait au poste n. 1 du bassin à flot mortellement atteint par un malfaiteur. Un de ses compagnons, Emile Giddey, âgé de trente-quatre ans, réfugié des pays envahis, après être resté deux années prisonnier des Boches, était, lui aussi, grièvement frappé, mais échappait miraculeusement à la mort.

Ce vaillant gardien, victime du devoir, est à l'hôpital Saint-André, cloué sur son lit de douleur. Sa situation est digne du plus chaleureux intérêt.

Un de nos concitoyens qui tient à conserver l'anonymat nous adresse, pour la faire tenir à Emile Giddey, une somme d'argent. Nous avons chargé un de nos collaborateurs de remettre ce don — dont la direction de la « Petite Gironde » a doublé le montant — à ce brave homme, que nous signalons à l'attention de nos généreux lecteurs.

### Lugubre trouvaille

Mercredi, à marée basse, un fœtus, enveloppé d'un journal et recouvert d'une toile de sac, a été découvert quai de la Grave.

Ce fœtus, de sexe féminin, qui paraît avoir sept mois de gestation, a été porté à la morgue aux fins d'autopsie.

### Un violent

Depuis quelques jours, Pierre M... poursuivait de ses assiduités une jeune brocanteuse de la place. Mais celle-ci ne répondait pas à ses avances.

Pierre M... pensa sans doute être plus heureux en recourant à la violence, et c'est pourquoi, mercredi après-midi, il tombait à coups de poing sur la jeune brocanteuse.

Pour ce fait, procès-verbal lui a été dressé.

### Un vol à l'hôpital Fauché

Dans la nuit du 4 au 5 mars, le soldat qui était de garde à l'hôpital Fauché aperçut deux militaires qui escaladaient le mur, emportant chacun un volumineux ballot. Ce soldat se précipita à leur poursuite, et allait les atteindre, lorsque les deux fugitifs sautèrent dans un tramway de la ligne des boulevards.

Ils ne purent être rejoints. Quant au contenu des deux ballots qu'ils emportaient il n'a pu être encore déterminé.

### Jambons volés

Lundi matin, au petit jour, quatre Marocains offraient en vente aux habitants de Capeyron des jambons qu'ils portaient cachés dans trois sacs. Informé de ces manœuvres, un inspecteur du commissariat spécial intervint et parvint à arrêter l'un des malfaiteurs. Les trois autres s'enfuirent en tirant des coups de revolver qui n'atteignirent personne.

Plus de vingt jambons, dont la provenance est inconnue, ont été saisis et sont tenus à la disposition du propriétaire.


**HORLOGERIE CHARTIER** fondée en 1850
Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX


## CHRONIQUE DU PALAIS

### A propos de la loi sur les loyers

**UNE DECISION INTERESSANTE**

La commission arbitrale du 2e canton vient de rendre, au sujet de l'application de l'article 32 de la loi du 9 mars 1918, une décision qui vaut d'être signalée à tous les créditeurs. Cet article dit que tout propriétaire qui est privé par la guerre d'une partie de ses ressources pourra obtenir des délais pour le paiement du principal, des intérêts et arrérages d'une dette hypothécaire ou privilégiée.

Le bénéfice de cette disposition de la loi était invoqué par M. X..., qui a acheté à deux vieillards tous leurs immeubles moyennant le versement d'une rente viagère irréductible et insaisissable. Il demandait à la commission arbitrale des délais de libération pour se soustraire au paiement réclamé par ses créanciers.

Sa requête a été repoussée par la commission arbitrale, qui a jugé que M. X... ne pouvait pas se prévaloir de l'article 32 de la loi sur les loyers, motif pris de ce qu'il s'agit en l'espèce non d'une dette hypothécaire, mais d'un contrat de rente viagère garanti par une hypothèque. En conséquence, la commission s'est déclarée incompétente et les obligations du demandeur demeurent enfières.


**ARCACHON - Grand Hôtel, réouverture le 15 mars**


## CHRONIQUE MARITIME

### COMPAGNIES

Le grand 5-mâts mixte « France », commandant Gaudé, après avoir débarqué aux appontements de Pauillac une partie de sa cargaison, va monter à Bordeaux, où il est attendu vendredi matin. Ce voilier, consigné à la maison Ferrière, sera mené dans notre rade par deux remorqueurs mis à la disposition par le service des ponts et chaussées et un autre navire, « l'Energie ». Il mouillera ensuite au poste du quai des Chartrons, où, après déchargement complet de sa cargaison (sauf le nickel), il embarquera diverses marchandises à destination du Havre.

**Départ pour le Maroc**

Le vapeur « Ionic », de la Compagnie Paquet, consigné à la maison Plantade, monté à Bordeaux depuis peu, est en partance pour Casablanca. Son départ, par suite de la grève des charbonniers, a dû être reporté à samedi 8 mars.

Le « Ionic » embarquera 684 hommes du 43e d'infanterie coloniale, avec tout son matériel. Ce navire, qui vient du Havre, y a chargé également 2,500 tonnes de ciment destiné aux travaux du port de Casablanca.

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Martinique », parti de Bordeaux le 1er mars à destination de Casablanca, a été signalé passant au large de Cap-Spartel le 4 courant.

— Le paquebot « Pérou », parti de Bordeaux le 3 février à destination des Antilles, la Côte-Ferme et Colon, a quitté ce dernier port le 1er mars, en route pour la Martinique.

## LA VIE SPORTIVE

### Championnats militaires

ELIMINATOIRES DE LA 18e REGION

**En rugby**

AU BOUSCAT

**Sanitaires Bordelais battent Dragons Libournais par 35 points à zéro**

Le résultat explique assez clairement la physionomie de cette partie, très amicale quoique officielle, disputée mercredi devant une assistance des plus clairsemée, parce qu'enon prévue...

L'équipe de la 18e section, sous le commandement du sympathique Bène, a dominé de bout en bout, surclassant l'adversaire dans toutes ses lignes.

L'arrière du 15e dragons a été fort à l'ouvrage. Celui des Infirmiers qui le fut beaucoup moins, on le devine, ne fut cependant pas à la hauteur du faible travail qu'il eut à accomplir.

Maîtres de la mêlée, le savants de la 18e section n'ont pu fournir plus d'occasions encore à leurs divisions d'attaque — tout à fait supérieures — de partir à l'asaut des buts adverses, par suite de la lenteur avec laquelle le ballon s'évadait du pack.

Dans toutes les autres phases du jeu, toutes les lignes se conjuguèrent avec bonheur, et ce bel ensemble permit la confection de 11 essais, compliqués d'un unique but de Bène, les essais étant marqués par Rieu (1), Gay, Lhoste et Loubatié (2) et Candau (4).

L'arbitrage de M. Jany ne souleva, cette fois, aucune protestation. H. C.

AU STADIUM

**Fantassins bordelais battent Aviateurs Palois par 4 points à zéro (après prolongation)**

C'est devant une foule nombreuse que s'est disputé — âprement — ce match éliminatoire.

Le résultat fut indécis jusqu'à l'ultime minute, et une prolongation de deux mi-temps de dix minutes dut être ordonnée, et ce n'est qu'à la dernière mi-temps que Lahitte arracha la victoire pour son équipe par un superbe drop-goal sur sortie de mêlée.

Les avants palois, plus puissants, plus homogènes, furent largement supérieurs, dominèrent nettement aux touches et en mêlées. Mais l'insuffisance des lignes arrières ne leur permit pas de profiter du beau travail des « forwards ». A plusieurs reprises, pourtant, les aviateurs allèrent très près de l'essai, mais les attaques échouèrent par excès de nervosité. Car l'équipe, très courageuse, est trop nerveuse; on s'en aperçut au cours du match.

Le Stadiste international Barraco se détachait nettement du lot. La mêlée, lourde, est mal formée, la touche est bien jouée.

La paire de demis se conjugue assez bien; celui de l'ouverture fournit une bonne partie.

Les trois-quarts inférieurs, l'arrière bon.

Les fantassins jouèrent avec un cœur admirable. Lahitte fut précieux à son équipe, sauvant maintes fois son camp de situations dangereuses et lui donnant même la victoire, dans les dix dernières minutes, en bottant un superbe drop-goal.

Les avants, largement battus en mêlée, se rachetèrent dans le jeu ouvert. Mais la touche n'est pas jouée avec méthode; on ne marque pas d'assez près l'adversaire et on se replie trop lentement. Jauréguy fut un « winger » rapide.

Bajac, très sûr en défense, fut moins heureux en attaque. Biraben, à l'ouverture, fit une belle partie.

Les trois-quarts furent nettement supérieurs à la quadrette adverse, mais leurs avants ne leur fournirent que de trop rares occasions d'attaquer. Lahitte, excellent, fut le meilleur sur le terrain.

L'arrière fut sûr.

**En association**

AU STADIUM

**Fantassins bordelais battent Aviateurs palois par 4 buts à 3, après prolongation**

Comme leurs camarades rugbymen, les soccers du 14e d'infanterie et de l'Ecole d'aviation de Pau se sont disputés la victoire avec acharnement, devant une nombreuse assistance.

Là aussi, les deux mi-temps réglementaires ne purent donner un vainqueur, les deux équipes ayant chacune trois buts à leur actif à la quatre-vingt-dixième minute. On dut donc ordonner une prolongation de deux mi-temps de vingt minutes. Les fantassins parvinrent à shooter un quatrième but qui leur donna enfin la victoire.

**FOOTBALL RUGBY**

**LES SCUFISTES AU STADIUM**

C'est un match sensationnel qui se prépare pour dimanche, à quinze heures, sur le superbe ground du Stadium.

Nos champions régionaux effectueront leur dernière sortie avant le quart de finale qui doit les opposer, le 16 mars, aux champions de Paris : Racing ou Générale. Et ils ont fait appel, pour cet ultime entraînement, à la belle équipe du Sporting-Club Universitaire de France, où figurent des célébrités du rugby : Cadenat, Besset, Nossel, Pichereau, le fin sprinter Hervoche, bien connu à Bordeaux, le jeune Marcel Reichel, et l'étoile du ring, notre grand champion Georges Carpentier, qu'il sera intéressant de voir opérer à l'aile de la division d'attaque; le grand as de la boxe a su adapter au rugby ses merveilleuses qualités physiques.

C'est un « great event » en perspective.

**BOXE**

**AU WONDERLAND BORDELAIS**

Le Wonderland Bordelais, après sa brillante réouverture, constituée par les éliminatoires et demi-finales des championnats amateurs de la Côte d'Argent, donnera sa prochaine séance le samedi 8 courant, à huit heures quarante-cinq du soir, dans la salle, 18, rue des Frères-Bonie.

Le programme, très judicieusement élaboré par les comités du Boxing-Club et du Wonderland, comprend sept combats, qui mettront aux prises des athlètes des deux Sociétés.

En outre, il est à peu près certain, qu'une des personnalités les plus marquantes du « noble art », un grand champion, gloire nationale de la boxe, montera sur le ring en qualité d'arbitre.

C'est donc une séance intéressante à tous points de vue, et aucun sportsman ne manquera d'y assister.

### Observatoire de la Maison Larghi

Du 6 mars.

| Heures | Ther^re | Baro^re | Ciel | Vents |
|---|---|---|---|---|
| *Minima de la nuit* | 8.5 | » | » | » |
| 8 heures du matin | 10.5 | 765.0 | Nuageux. | S.-S.-O. |
| Midi..... ... | 12.0 | 766.0 | Couvert. | Dito. |
| *Maxima du jour...* | 13.0 | » | » | » |

## Chronique théâtrale

### Théâtre-Français

**« ROMEO ET JULIETTE »**

La rude concurrence de la Foire avait créé des vides dans les rangs des fidèles du théâtre. Néanmoins, la reprise de « Roméo et Juliette » a été fort intéressante.

Le ténor Tranfoui faisait sa rentrée devant le public bordelais, qui lui prodigua avant la guerre des succès flatteurs. Son interprétation du rôle de Roméo a satisfait les plus difficiles. Bien campé, très élégant, M. Trantoui a chanté avec goût, avec éclat, et il a dû bisser la fameuse cavatine du jardin.

Mlle Augusta Garcia, qui n'a d'ailleurs pas exactement la ligne de Juliette, n'a pas paru dans un de ses meilleurs jours.

Par contre, MM. Ferran (frère Laurent), Lapeyre (Capulet) et Demay (Mercutio) méritent les plus vifs éloges. Mmes Viannet et Dupond, MM. Fourès, Lambrette, etc., contribuèrent à l'excellente tenue du spectacle.

Chœurs hésitants et faibles; orchestre dirigé d'une façon impeccable.

### Trianon-Théâtre

**Jeudi soir, dernière du « BONHEUR ».**

**Vendredi,** gala extraordinaire pour la présentation de la nouvelle